

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 de la Fédération Française de Go

Rédaction : Clément Béni

Vérification : les participants à la réunion

Le 17 mars 2018 a eu lieu l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Go au 13 rue d'Armaillé, 75017 Paris.

0. CONSTATATION DU QUORUM

La liste des participants à l'Assemblée Générale, dont les délégués de clubs avec droit de vote, est donné en **Annexe A**.

Le détail du nombre de délégués et du nombre de voix de ces délégués basés, conformément au règlement intérieur de l'association, sur le nombre et la répartition des licenciés à la date du 31 août 2017 est donné en **Annexe B**.

A l'ouverture de l'Assemblée Générale à 10h28, 121 voix sont présentes ou représentées sur les 124 voix de l'AG 2018. Le quorum de 50 % des voix est donc atteint et l'Assemblée Générale peut se tenir.

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément au règlement intérieur, tous les documents nécessaires à la tenue de cette Assemblée Générale, dont l'ordre du jour, ont été envoyés par courriel aux clubs affiliés à la FFG, aux candidats au collège A et aux membres du collège B du conseil d'administration.

Chantal GAJDOS, présidente sortante, lit l'ordre du jour donné en **Annexe C** et demande aux participants s'ils désirent ajouter un point quelconque à cet ordre du jour. Aucune demande d'ajout n'est exprimée.

L'ordre du jour est adopté en l'état à l'unanimité (121 voix)

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2017

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2017 a été publié sur le site Web de la Fédération.
Aucune modification n'est proposée.

Le compte-rendu de l'AG 2017 est adopté à l'unanimité (121 voix)

3. RAPPORT MORAL 2018

Chantal GAJDOS, fait lecture du rapport moral 2018.

Albert FENECH précise qu'il ne s'agit pas du conseil « général », mais du conseil « régional » d'Alsace.

Clément BENI indique qu'il s'agit de la « catégorie moins de 20 ans » et non « catégorie Lycée »
Dominique CORNUEJOLS indique que la phrase « *plusieurs actions ont été menées afin de soutenir ces actions* » mériterait d'être reformulée.

Le rapport moral modifié avec les remarques ci-dessus est adopté à l'unanimité (121 voix)

4. BILAN ET RAPPORT FINANCIER 2018

Étienne CRUBELLIER, trésorier sortant de la FFG, fait lecture du bilan financier 2017 (*cf. Annexe E et F*).

Albert FENECH rappelle l'intérêt de l'action de la Fédération comme support administratif pour les animateurs souhaitant se faire rémunérer.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité (121 voix)

5. BILAN DES ACTIVITÉS 2017

Chantal GAJDOS rappelle que le rapport d'activité (*cf. annexe G*) est un nouveau document de la FFG, initié suite à l'AG 2017. Deux documents ont donc été transmis avant l'AG : les rapport d'activités 2016 et 2017.

Clément BENI, précise que le rapport 2017 a volontairement été rédigé sous une forme plus concise que la version 2016. Il appelle les délégués à lui faire un retour, tant sur le fonds que la forme, pour celui de 2018.

Albert FENECH indique qu'il serait utile de faire figurer une description du travail du bureau et du conseil d'administration. Clément BENI précise qu'il ne s'agit pas du rapport d'activité du bureau,

mais celui de la Fédération – dont les membres sont les clubs – en reconnaissant qu'il peut cependant être intéressant d'évaluer la quantité de travail réalisé par les bénévoles.

Chantal GAJDOS rappelle qu'une évaluation du nombre d'heures consacrées au bénévolat avait été envisagé en 2016 et que cela peut présenter un intérêt dans la recherche de partenariat ou de subvention. Elle précise que cela demande néanmoins un travail important, particulièrement pour le bureau dont les réunions sont hebdomadaires, et qu'il est souvent difficile d'avoir un retour d'information de la part des acteurs sur ce type de sujet.

Luc RONAYETTE indique qu'il partage l'avis de Chantal GAJDOS et rappelle qu'une réunion concernant les besoins des clubs sur les outils de communication, a été organisé en janvier 2018 et que les seuls participants étaient les membres du bureau, des membres du club de Grenoble et le responsable du club de go des Trois Palétuviers (Guyane).

Albert FENECH indique que, si l'objectif est de valoriser l'action des membres de la FFG, il serait utile de compléter ce rapport d'activité avec les principaux tournois Français : Tournoi de Paris, de Strasbourg, ...

Chantal GAJDOS propose de rajouter au rapport d'activité la liste des 20 ou 30 principaux tournois – en nombre de joueurs – en rappelant que le rapport d'activité est un nouveau document dont le contenu devra nécessairement être amélioré au fil des ans.

Le rapport d'activité 2017 et adopté à l'unanimité (121 voix)

Pause déjeuner de 12h30 à 13h45.

6. ÉLECTION DU COLLÈGE A DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFG

Chantal GADJOS remercie Laurent COQUELET et Étienne CRUBELLIER pour leur action au sein du bureau de la FFG ; et remercie Fleur DEVOUASSOUX, Claude BRISSON et Gilles HAUQUIN pour leur primo-candidature au CA.

L'ensemble des candidats au collège A du conseil d'administration sont élus à la majorité des voix :

- | | |
|--|----------|
| • Chantal GAJDOS (<i>présidente sortante</i>) | 111 voix |
| • Arnaud KNIPPEL (<i>vice-président sortant</i>) | 111 voix |
| • Luc RONAYETTE (<i>secrétaire-adjoint sortant</i>) | 111 voix |
| • Clément BENI (<i>secrétaire-adjoint sortant</i>) | 111 voix |
| • Dominique CORNUEJOLS (<i>administratrice sortante</i>) | 111 voix |
| • Fabien LIPS (<i>administrateur sortant</i>) | 111 voix |
| • Fleur DEVOUASSOUX | 111 voix |
| • Claude BRISSON | 111 voix |
| • Gilles HAUQUIN | 111 voix |

Un bulletin à 6 voix a été considéré comme nul car il indiquait un résultat contradictoire.

7. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA FFG

Chantal GAJDOS – présidente sortante et administratrice – est la seule candidate au poste de président de la FFG.

Élection de Chantal GAJDOS comme présidente à l'unanimité (121 voix)

14h00 – Interruption de l'Assemblée Générale pour la tenu d'un Conseil d'Administration.

INTERRUPTION POUR LA TENUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la FFG doit élire le bureau de la FFG, parmi les membre du collège A.

Sont présents ou représentés :

- Chantal GAJDOS – Présidente
- Arnaud KNIPPEL - Administrateur
- Claude BRISSON - Administrateur (procuration à Fabien LIPS)
- Fleur DEVOUASSOUX – Administrateur
- Clément BENI - Administrateur
- Luc RONAYETTE - Administrateur
- Dominique CORNUEJOLS - Administratrice
- Gilles HAUQUIN - Administrateur
- Fabien LIPS - Administrateur

- Loïc LEFEBVRE, président Ligue Rhône-Alpes (procuration à Dominique CORNUEJOLS)
- Jean-Pierre LALO, président Ligue de Normandie (procuration à Arnaud KNIPPEL)
- Laurent COQUELET, vice-président Ligue du Centre
- Kévin CUELLO, président Ligue de l'Ouest (procuration à Laurent COQUELET)
- Albert FENECH, président Ligue de l'Est
- Yves CLAIR, président Ligue du Sud-Ouest

Arnaud KNIPPEL est élu Vice-Président à l'unanimité.

Clément BENI est élu Secrétaire à l'unanimité.

Claude BRISSON est élu Trésorier à l'unanimité.

Fleur DEVOUASSOUX est élu Trésorière-adjointe à l'unanimité.

Luc RONAYETTE est élu Secrétaire-adjoint à l'unanimité.

FIN DE L'INTERRUPTION

14h05 – Fin du Conseil d'administration et reprise de l'Assemblée Générale

8. PRÉSENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2018 ET 2019

Chantal GAJDOS fait une présentation du budget prévisionnel 2018 et 2019.

Albert FENECH demande l'objet de la subvention à la Coupe Confucius de Nantes. Arnaud KNIPPEL lui répond que cela concerne les animations et non le tournoi en lui-même.

Dominique CORNUEJOLS indique qu'il serait intéressant que la FFG se positionne vis-à-vis du « bonus point » de l'EGF et Albert FENECH indique que la réflexion doit porter sur la présence en France de « gros tournois ».

Albert FENECH profite du sujet pour informer l'AG que le tournoi de qualification des professionnels EGF de 2019 aura lieu à Strasbourg et demande à ce que ce point soit noté au compte-rendu de l'AG.

Concernant le poste budgétaire des « cours sur Internet », Clément BENI indique que des solutions pour remplacer les cours sur KGS sont à l'étude, mais qu'aucune action n'a pour le moment été décidée.

Chantal GAJDOS indique, à propos du congrès national jeune (CNJ), que si le budget est positif en raison d'une facturation moins importante que prévu, la question du directeur du CNJ est une difficulté pour la FFG. Elle en profite pour remercier Dominique CORNUEJOLS d'avoir accepté cette charge en 2017.

Elle rappelle que la FFG est à la recherche d'un directeur – titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) ou enseignant – pour le CNJ 2018.

Les budgets prévisionnels sont adoptés à l'unanimité (121 voix)

9. VOTE DES TARIFS DES LICENCES

Luc RONAYETTE rappelle les modalités du vote proposé, concernant l'évolution des catégories d'âge et des tarifs des licences jeune (*cf. annexe K*).

A la demande des délégués, il est décidé de procéder à ces deux votes de manière distincte.

Vote n°1 : Modification de la catégorie « moins de 18 ans » en « moins de 20 ans » pour les licences.
La proposition est adoptée à la majorité (Abstention : 8 voix)

Chantal GADJOS rappelle les modalités du vote n°2, concernant l'évolution des tarifs :

- Proposition n°1 :

- Moins de 12 ans à 2€
- Moins de 16 ans à 5€
- Moins de 20 ans à 10€

Proposition n°2 : conservation des tarifs en vigueur.

La proposition n°1 est adoptée à la majorité (proposition n°1 : 74 voix, proposition n°2 : 36 voix, abstention : 10 voix)

Luc RONAYETTE indique qu'il faut également voter la proposition de maintien des tarifs adultes.

Les tarifs adultes sont reconduits à l'unanimité (121 voix)

Albert FENECH demande si la question de la majoration sera discutée.

Etienne CRUBELLIER rappelle que cela fait partie de la modalité du tarif adulte, qui vient d'être voté.

Dominique CORNUEJOLS demande si cette majoration avait eu un effet réel.

Jérôme HUBERT et Luc RONAYETTE, responsables licence, lui confirment que les renouvellements de licences se font bien mieux grâce à cette majoration.

Chantal GADJOS rappelle que l'objectif de cette mesure est de permettre de démarrer l'année civile avec le plus de licence prises, ce qui est important en terme d'image – notamment vis-à-vis des partenaires – mais aussi du point de vue de la communication (*alias*) et de la trésorerie pour la Fédération.

Clément BENI rappelle que suite à l'AG 2017 le terme de « réduction » est à préférer – pour qualifier les licences prises entre septembre et décembre – à celui de « majoration » pour celles qui interviennent après le 01 janvier.

Il indique qu'il faudra mettre en cohérence avec cette décision la présentation des tarifs de licence sur le site Web de la FFG.

10. MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Clément BENI rappelle que, conformément à la décision du CA de janvier 2018, le vote des modifications du championnat de France des clubs, proposés par Antoine FENECH – responsable compétitions – fera l'objet d'un vote sec, sans discussion. Les délégués sont donc invités à limiter leur intervention sur ce point à des questions sur le contenu des propositions.

Compte tenu de la nature des questions, Fabien LIPS fait remarquer que les clubs semblent être en accord avec l'esprit de la proposition visant à la création de divisions, mais semblent en désaccord avec la modalité de désignation des clubs de la ligue A.

Les délégués confirment cette impression et il est proposé de débiter par le vote du principe de ligues dans le championnat de France des clubs.

La proposition est adoptée à la majorité (pour : 91, abstention : 9 voix, contre : 21 voix)

Il est donc proposé de choisir entre deux modalités de qualification :

- « participation libre » (choix n°1)
- « qualification par le biais des ligues » (choix n°2)

Le choix n°1 est adopté à la majorité (choix n°1 : 79 voix, choix n°2 : 32 voix, abstention : 10 voix)

Le conseil d'administration de la FFG sera amené à voter le règlement définitif lors de sa prochaine réunion.

11. REVUE FRANÇAISE DE GO (NOMINATION DU RÉDACTEUR EN CHEF)

Clément BENI, en tant que directeur de publication de la RFG, indique que Jean-Pierre LALO apparaît dans les derniers numéros de la RFG comme rédacteur en chef, mais que cela n'avait pas fait l'objet d'un vote à l'AG 2017.

Il précise que Jean-Pierre LALO, qui assure aussi le rôle de maquettiste de la RFG, assure bénévolement la fonction de rédacteur en chef – ce qui explique en grande partie la bonne tenue du budget de la RFG.

Jean-Pierre LALO est élu rédacteur en chef de la RFG à l'unanimité (121 voix)

12. QUESTION DES CLUBS

A la question de Dominique CORNUEJOLS sur la date du prochain championnat de France Jeune, Chantal GAJDOS indique qu'il n'y a plus de responsable à la tête de l'équipe jeunes et que cela pose des problèmes de coordination ; mais qu'un lieu avait pu être trouvé pour avril à Paris (point qui reste à confirmer).

13. DIVERS

Chantal GAJDOS informe l'AG que le club de Lyon souhaite organiser le Congrès Européen à l'horizon 2021 ou 2022 et qu'un lieu est actuellement à l'étude. Elle indique que cela satisferait l'objectif d'un congrès tous les 10 à 12 ans en France.

La séance est levée à 17h25.

ANNEXE A. LISTE DES PARTICIPANTS

Délégués de club (selon le nombre de licenciés au 31/08/2017)

Ligue Rhône-Alpes (3 délégués) :

Dominique CORNUEJOLS	06 voix	(Conseil d'Administration – Collège A)
Zoé CONSTANS (<i>procuration de Loïc BLET</i>)	07 voix	

Ligue Ile-de-France (4 délégués) :

Paul BARATOU	10 voix	
Jérôme HUBERT	10 voix	
Ralf WURZINGER	11 voix	

Ligue de l'Ouest (2 délégués) :

Mars JEGOU (<i>procuration de Adrien DURAND</i>)	20 voix	
--	---------	--

Ligue de Normandie (1 délégué) :

Bruno HAQUET	04 voix	
--------------	---------	--

Ligue du Sud-Ouest (2 délégués) :

Yves CLAIR (<i>procuration de Daniel TOSETTO</i>)	16 voix	(Conseil d'Administration – Collège B)
---	---------	--

Ligue du Centre (1 délégué) :

Étienne SERRES	11 voix	
----------------	---------	--

Ligue Méditerranée (2 délégués) :

Laurent REGNIER	18 voix	
-----------------	---------	--

Ligue de l'Est (1 délégué) :

Albert FENECH	08 voix	(Conseil d'Administration – Collège B)
---------------	---------	--

Ligue du Grand Nord (1 délégué) :

Néant

Total : 121 voix

ANNEXE B. RÉPARTITION DES LICENCES AU 31 AOÛT 2017

Fédération Française de Go
Nombre de licenciés au 31 août 2017 : 1360

Nombre de délégués de clubs pour l'AG 2018 : 17
Nombre de voix des délégués pour l'AG 2018 : 124

Détails par ligue et par club	Nbre licenciés 31/08/2017	Nbre de délégués AG 2018	Nbre voix délégués AG 2018
-------------------------------	---------------------------	--------------------------	----------------------------

Détails par ligue et par club	Nbre licenciés 31/08/2017	Nbre de délégués AG 2018	Nbre voix délégués AG 2018
Ligue Rhône-Alpes	248	3	13
26Cr	4		1
26Va	12		1
38Gr (+ 38CA,38GJ)	146		5
69GC	0		0
69Ly	65		4
73Ch	9		1
74Al	0		0
74An	12		1
74Ch	0		0

Ligue Ile de France 339 4 31

10Tr	2		1
28Cr	8		1
45Or	0		0
75Al	51		3
75CF	3		1
75EG	1		0
75Ju	14		1
75LF	1		0
75OB	13		1
75Op	41		3
75Pa	20		2
78SA	1		0
78Ve	11		1
91Or	21		2
91Se	0		0
91SM	8		1
92An	44		3
92BB	3		1
92Bo	0		0
92Co	3		1
92Ge	10		1
92Le	22		2
93Mo	19		2
94Ca	15		2
94No	15		2
95Va	13		1

Ligue de l'Ouest 183 2 20

17Ro	24		2
22La	0		0
29Br	3		1
29Co	6		1
35Re	40		3
37To	15		2
44MN	4		1
44Na	27		2
44NE	5		1
49An	5		1
56Lo	14		1
56Va	11		1
72Ma	11		1
79Ni	2		1
85Ol	10		1
86Po	6		1

A titre indicatif :

Classement des clubs par nombre de licenciés au 31/08/2017 et comparaison avec le nombre de licenciés au 31/08/2016

Rang	Nbre licenciés au 31/08/2017	Club	Nbre licenciés au 31/08/2016	Variation
1	146	38Gr (+ 38CA,38GJ)	86	69,8%
2	74	31To (+ 31Ba,31Pi)	75	-1,3%
3	65	69Ly	56	16,1%
4	51	75Al	49	4,1%
5	44	92An	56	-21,4%
6	41	75Op	28	46,4%
7	40	34Mo	35	14,3%
	40	35Re	40	0,0%
9	39	33Bo	28	39,3%
10	38	67SE	29	31,0%
11	33	13Ma	25	32,0%
12	28	84Va (+ 84VJ)	29	-3,4%
13	27	44Na	26	3,8%
14	24	17Ro	29	-17,2%
15	23	21Di	23	0,0%
	23	76Ro	20	15,0%
17	22	63Ce	23	-4,3%
	22	92Le	25	-12,0%
19	21	91Or	18	16,7%
20	20	75Pa	27	-25,9%
21	19	66Pe	29	-34,5%
	19	93Mo	20	-5,0%
23	18	84Av	18	0,0%
24	15	37To	16	-6,3%
	15	94Ca	18	-16,7%
	15	94No	14	7,1%
27	14	30Al	11	27,3%
	14	56Lo	12	16,7%
	14	64Pa	19	-26,3%
	14	75Ju	26	-46,2%
	14	76Ha	11	27,3%
32	13	27Ev	13	0,0%
	13	59Li	16	-18,8%
	13	75OB	11	18,2%
	13	95Va	13	0,0%
36	12	26Va	7	71,4%
	12	74An	14	-14,3%
38	11	36Ch	8	37,5%
	11	56Va	10	10,0%
	11	72Ma	9	22,2%
	11	78Ve	12	-8,3%
42	10	06Pe	12	-16,7%
	10	18Bo	12	-16,7%
	10	85Ol	17	-41,2%
	10	92Ge	6	66,7%
	10	97Gu	0	
47	9	42Se	15	-40,0%
	9	73Ch	11	-18,2%
49	8	28Cr	10	-20,0%
	8	54Na	6	33,3%

Evolution des ligues entre le 31/08/2017 et le 31/08/2016

Nom	Clubs créés	Clubs fermés	Nb Licenciés 31/08/2017	Nb Licenciés 31/08/2016	Variation
Ligue Rhône-Alpes		3	248	187	32,6%
Ligue Ile de France		3	339	364	-6,9%
Ligue de l'Ouest	2	1	183	244	-25,0%
Ligue de Normandie			50	44	13,6%
Ligue du Sud-Ouest	3		176	162	8,6%
Ligue du Centre	1		95	97	-2,1%
Ligue Méditerranée	2	1	173	162	6,8%
Ligue de l'Est	1		71	65	9,2%
Ligue du Grand Nord		2	25	41	-39,0%
TOTAL FFG	9	10	1360	1366	-0,4%

Ligue de Normandie			
	50	1	4
27Ev	13	1	1
76Ha	14	1	1
76Ro	23	2	2
Ligue du Sud-Ouest			
	176	2	16
11Na	3	1	1
31To (+ 31Ba,31Pi)	74	4	4
33Bo	39	3	3
40Mo	2	1	1
47Ag	5	1	1
64Ba	6	1	1
64Pa	14	1	1
66Pe	19	2	2
97Gu	10	1	1
97Oy	4	1	1
Ligue du Centre			
	95	1	11
18Bo	10	1	1
19Br	2	1	1
19Tu	7	1	1
21Di	23	2	2
36Ch	11	1	1
42Se	9	1	1
58Ne	4	1	1
63Ce	22	2	2
63Cl	7	1	1
Ligue Méditerranée			
	173	2	18
06Ni	3	1	1
06Pe	10	1	1
06So	2	1	1
13Ai	4	1	1
13Ma	33	2	2
13Mr	4	1	1
30Al	14	1	1
30LV	1	0	0
34Mo	40	3	3
48Is	6	1	1
83Dr	0	0	0
83SA	3	1	1
83To	7	1	1
84Av	18	2	2
84Va (+ 84Vj)	28	2	2
Ligue de l'Est			
	71	1	8
25Be	7	1	1
54Na	8	1	1
57Ma	1	0	0
57Me	5	1	1
67SE	38	3	3
68Mu	5	1	1
90Be	7	1	1
Ligue du Grand Nord			
	25	1	3
02Ai	3	1	1
08Ch	4	1	1
51Re	0	0	0
59Li	13	1	1
60UT	0	0	0
62Ar	5	1	1

	8	91SM	4	100,0%
52	7	19Tu	5	40,0%
	7	25Be	11	-36,4%
	7	63Cl	5	40,0%
	7	83To	9	-22,2%
	7	90Be	7	0,0%
57	6	29Co	7	-14,3%
	6	48Is	5	20,0%
	6	64Ba	5	20,0%
	6	86Po	13	-53,8%
61	5	44NE	53	-90,6%
	5	47Ag	0	
	5	49An	5	0,0%
	5	57Me	9	-44,4%
	5	62Ar	11	-54,5%
	5	68Mu	3	66,7%
67	4	08Ch	6	-33,3%
	4	13Ai	7	-42,9%
	4	13Mr	3	33,3%
	4	26Cr	4	0,0%
	4	44MN	5	-20,0%
	4	58Ne	6	-33,3%
	4	97Oy	0	
74	3	02Ai	1	200,0%
	3	06Ni	4	-25,0%
	3	11Na	3	0,0%
	3	29Br	0	
	3	75CF	1	200,0%
	3	83SA	3	0,0%
	3	92BB	5	-40,0%
	3	92Co	3	0,0%
82	2	06So	0	
	2	10Tr	2	0,0%
	2	19Br	0	
	2	40Mo	2	0,0%
	2	79Ni	0	
87	1	30LV	0	
	1	57Ma	0	
	1	75EG	3	-66,7%
	1	75LF	2	-50,0%
	1	78SA	2	-50,0%
92	0	22La	2	-100,0%
	0	45Or	2	-100,0%
	0	51Re	3	-100,0%
	0	60UT	4	-100,0%
	0	69GC	7	-100,0%
	0	74Al	1	-100,0%
	0	74Ch	1	-100,0%
	0	83Dr	1	-100,0%
	0	91Se	2	-100,0%
	0	92Bo	5	-100,0%

ANNEXE C. CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Fédération Française de Go
B.P. 95 - 75262 PARIS Cedex 06
<http://ffg.JeuDeGo.org>



Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2018 Élection du président et du bureau de la FFG

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française de Go se tient très prochainement :

Date et horaires : samedi 17 mars 2018, de 10h à 18h
Lieu : Paris au 13 rue d'Armaillé
Métro/RER Charles de Gaulle Étoile, sortie avenue Carnot

Vous trouverez ici la proposition d'**ordre du jour** pour cette Assemblée Générale :

- 1 - Constatation du quorum
- 2 - Approbation de l'ordre du jour
- 3 - Approbation du compte-rendu de l'AG de mars 2017
- 4 - Rapport moral 2017
- 5 - Bilan et rapport financier 2017
- 6 - Bilan des activités 2017

Pause déjeuner

- 7 - Élection du collège A du Conseil d'Administration de la FFG
- 8 - Présentation des candidats et élection du président de la FFG

Interruption de l'Assemblée Générale

Réunion du Conseil d'Administration collège A et B
Ordre du jour du CA : Élection du Bureau de la FFG

- 9 - Présentation et vote des budgets prévisionnels 2018 et 2019
- 10 - Vote des tarifs des licences
- 11 - Modification du règlement du championnat de France des clubs
- 12 - Revue Française de Go (nomination du rédacteur en chef)
- 13 - Questions des clubs
- 14 - Divers

Cet avis tient lieu de convocation pour les **délégués des clubs**, les **candidats au collège A** et les **membres du collège B**, qui sont invités à faire une procuration à un autre délégué ou membre en cas d'indisponibilité (procuration à envoyer à secrétaire@jeudego.org).

Le 16 février 2018
Chantal GAJDOS
Présidente de la FFG

ANNEXE D. RAPPORT MORAL 2017

L'année 2017 a été marquée, que ce soit au niveau fédéral ou au niveau des clubs, par les événements pour les jeunes et les féminines.

Les jeunes (et le go scolaire)

L'événement marquant de 2017 aura été l'organisation par le club de Go de Grenoble du championnat d'Europe des jeunes, tant par le nombre de participants que par les événements annexes proposés : Ellie Cup, semaine du go, expositions et conférence de Yumi Hotta, remise des prix à l'hôtel de Ville...

Les élèves des écoles participants aux activités go mis en place par la mairie de Grenoble et le club sont venus en nombre, couronnant ainsi plusieurs années de travail au développement du go scolaire.

Pour la fédération elle-même, cela aura été l'occasion de faire réaliser de nouvelles vidéos illustrant ces différents aspects, complétant utilement les autres vidéos disponibles sur notre site.

On retiendra aussi la qualification de Cyan Touzot au championnat du Monde amateur « moins de 12 ans ».

Par ailleurs, la bonne participation au congrès national jeune, les retours positifs sur la coupe Hikaru - de même que les comptes rendus par la championne de France jeune elle-même – sont autant de motifs de satisfaction. Et ce, d'autant plus que l'organisation n'a pas été sans problème et nous tenons à remercier Dominique Cornuejols pour avoir assumé la direction du CNJ.

Les femmes (et les paires mixtes)

L'autre événement d'importance était le championnat d'Europe de Pair-Go organisé par le club de Strasbourg. S'il n'est pas comparable en termes de participants, il aura bénéficié d'un lieu tout aussi prestigieux – le conseil régional d'Alsace – et d'une bonne couverture médiatique. Événement lui-aussi conjoint avec un tournoi jeune : c'est à saluer.

Le Pair Go aura aussi été à l'honneur avec la présence de Ngoc-Trang Cao et d'Antoine Fenech au championnat du monde ; au côté de Valérien Bouette qui représentait l'Europe au championnat du monde étudiant de Pair Go. Cela faisait suite à sa présence, en individuel, sur le podium du championnat d'Europe étudiant.

Les femmes étaient également mises à l'honneur, ce coup-ci en individuel, avec l'organisation de la première édition du championnat de France féminin. Encore peu de participantes, mais un niveau élevé et remporté par Ariane Ougier déjà championne de France jeunes, catégorie moins de 20 ans.

C'est aussi le premier pas d'une réflexion concernant le go féminin et la promotion du go auprès des femmes.

Une fédération active et qui communique

Il faudrait aussi bien sûr citer les actions de chaque ligue et de chaque club : il suffit de parcourir le calendrier des animations pour s'en convaincre. Plus nombreuses chaque année, elles sont désormais visibles et mises en valeur par le responsable animations.

Plusieurs actions ont été menées afin de soutenir ces actions : la fabrication de gobans 9x9 magnétiques souples, de badges FFG... Un travail a été également mené afin de relancer le stage de formation d'animateurs (recherche de nouveaux formateurs, demande de subvention...) et une première session a pu avoir lieu à Grenoble en décembre.

La FFG a débuté en 2017 sa communication sur les réseaux sociaux – Facebook et Youtube pour ne pas les nommer. Envisagé lors d'un CA en 2016, il s'agit là aussi d'une action qui a abouti, même si l'impact est pour le moment modeste.

On peut également saluer le travail de l'équipe de la revue – notamment le rédacteur en chef et les nouveaux rédacteurs. Le blog aussi a bien été alimenté et semble être apprécié, notamment les billets de l'équipe de France.

Dernier point notable et pas des moindres, le stage d'été confirme son attractivité. Merci à toute l'équipe qui a su relever le challenge malgré les difficultés.

Chantal Gajdos, présidente de la FFG

ANNEXE E. PRÉVISIONNEL ET RÉALISÉ 2017

(page suivante)



Thèmes	Affectation	Prévisionnel 2017			Réalisé 2017		
		Rec. 17	Dép. 17	Solde 17	Rec. 17	Dép. 17	Solde 17
Somme Licences		21 500		21 500	21 325		21 325
EGF/IGF et autres partenaires	EGF		1 200			1 200	
	IGF		300			388	
	Frais de représentation		500			289	
Somme EGF/IGF			2 000	-2 000		1 877	-1 877
Administratif	Divers		1 000		92	803	-711
	Assurance		2 300			2 440	
	Déplacements A.G. & C.A.		3 000			2 324	
	Banque et compte Paypal		450			400	
	Produit financier	100			32		
	Stockage Matériel		950		630	1 298	-668
	Vente de matériel				1 268	1 268	0
Somme administratif		100	7 700	-7 600	2 022	8 532	-6 511
Permanent	Rémunération/Congés payés		20 000			20 742	
	Charges sociales		5 500			5 195	
	Charges administratives		0			0	
	Provision emploi Inseong				1 912		
	Recettes extérieures	22 700			22 126		
	Pédagogie pour FFG	2 800			1 899		
Somme Permanent		25 500	25 500	0	25 937	25 937	0
Communication	Revue Française de Go	10 000	8 000	2 000	8 132	-480	8 612
	Site Web FFG		720			720	
	Salons, conférences, communication		200			121	
	Affiches et flyers		200			0	
	Événements		800			800	
	T-shirt et goodies		200			0	
Somme Communication		10 000	10 120	-120	8 132	1 161	6 971
Pédagogie et formation	Stage d'été	53 000	51 000	2000	64 035	61 911	2124
	Provision stage d'été					0	
	Pédagogie cours internet		850			0	
	Stages animations	4 650	6 150	-1500	810	1 019	-209
	Stage arbitrage et organisation		80			0	
	Documents et matériel pédagogiques		150			0	
	Développement go scolaire		200			0	
Somme pédagogie et formation		57 650	58 430	-780	64 845	62 931	1 914
Jeunes	Congres national jeunes	14 300	15 000	-700	12 766	11 386	1380
	Équipe France jeunes		2 000			1 789	
	Subventions école de go		1 000			1 000	
	Orga championnat France jeunes		400			459	
	Lots championnat jeunes (invitations stage jeune)		1 020			960	
	Déplacement championnat européen jeune		0			0	
	Divers (administration, représentation)		180			527	
Sommes Jeunes		14 300	19 600	-5 300	12 766	16 121	-3 355
Somme go scolaire et animateurs		15 000	15 000	0	8 935	8 797	138
Organisation Compétitions FFG	Open de France		300			85	
	Finale championnat de France		300			300	
	Coupe Maître Lim		200			266	
	Pair go France		200			0	
	Championnat Vétérans		0			0	
Dotation des compétitions	Prix Open de France		1 100			1 100	
	Prix tournoi KGS		0			0	
Subventions autres compétitions	Championnat d'Europe jeune 2017		500			500	
	Championnat d'Europe pairgo 2017		300			300	
	Tournoi de Paris		500			500	
Somme organisation compétitions			3 400	-3 400		3 051	-3 051
Déplacement compétitions	Déplacement championnat européen femmes		200			0	
	Déplacement championnat pairgo européen		0			0	
	Déplacement championnat européen par équipe		0			0	
	Déplacement championnat européen étudiant		0			0	
	Déplacement championnat du monde amateur		600			529	
	Déplacement championnat du monde de pairgo		500			500	
	Coupe Premier Ministre de Corée		600			499	
	Déplacement championnat du monde jeunes		400			400	
Somme déplacement compétitions			2 300	-2 300		1 927	-1 927
TOTAL		144 050	144 050	0	143 961	130 333	13 628

ANNEXE F. COMMENTAIRES DU BILAN FINANCIER 2017

TRÉSORERIE ET STOCKS

Total en banque au 31/12/2017 : 70939€

Valorisation du stock de matériel FFG destiné à la revente aux clubs au 31/12/2017 : 2697€

Nous avons acheté en 2017 pour 2173€ de badges marqués FFG et de gobans magnétiques 9x9 destinés aux animations.

EVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTAT FFG SUR 4 ANS :

Le compte de résultat 2017 est largement bénéficiaire. L'effort de gestion a été maintenu et porte ses fruits. Le résultat est toutefois largement supérieur au prévisionnel suite à plusieurs recettes exceptionnelles :

- La RFG : la question des numéros en retard étant maintenant soldée nous récupérons une partie de la somme mise de côté pour leurs sorties.
- Le stage d'été a reçu une subvention de 3000€ de la société Google Deepmind.
- Le stage jeunes, en plus de sa bonne fréquentation qui a permis de le rentabiliser, nous a coûté moins cher que prévu.

Thèmes	2014	2015	2016	2017
Somme Licences	22804	20 980	21 222	21 325
Somme EGF/IGF	-3568	-1 769	-2 233	-1 877
Somme administratif	-10337	-7 925	-7 006	-6 511
Somme Permanent	-7942	-6 416	-130	0
Somme Communication	-956	1 875	2 460	6 971
Somme pédagogie et formation	-159	1 848	3 097	1 914
Sommes Jeunes	-4784	-6 952	-2 575	-3 355
Somme Go scolaire et animateurs			-398	138
Somme organisation compétitions	-5270	-1 315	-3 611	-3 051
Somme déplacement compétitions	-4433	-1 052	-1 405	-1 927
TOTAL	-14645	-726	9 421	13 628

COMMENTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT 2017

LICENCES

Les recettes affichent une légère hausse avec toutefois un nombre de licenciés très proche de 2016.

EGF/IGF

Les frais de représentation sont un peu moins élevés qu'en 2016 (congrès proche en Allemagne).

ADMINISTRATIF

Les frais administratifs et de déplacements restent maîtrisés et au final le budget administratif continue de diminuer. À noter que la participation de la ligue Île-de-France aux frais de notre local de stockage a été revue à la hausse au vu de l'utilisation actuelle du local.

PERMANENT

L'activité d'Inseong étant trop juste en 2017 vis à vis du coût de son emploi, nous avons fait une reprise sur les provisions établies en 2015.

Il reste en provision en fin d'exercice la somme de 1505€.

COMMUNICATION

Revue Française de Go

Trois numéros sont sortis en 2017 et ils ont été distribués gratuitement aux abonnés. La question des numéros en retard étant maintenant réglée, il n'y a donc plus de nécessité de mettre de l'argent de côté pour la sortie de ces numéros.

ANNEXE G. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

0. CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE À GRENOBLE

L'événement marquant de l'année 2017 pour la FFG a été l'organisation à Grenoble, par le club de Go de Grenoble, du Championnat d'Europe des Jeunes 2017 – *European Youth Go Championship (EYGC)*.

Cette compétition est l'une des plus importante en Europe et cette édition était l'une des plus importantes depuis sa création :

- Catégorie « moins de 12 ans » : 92 participants
- Catégorie « moins de 16 ans » : 75 participants
- Catégorie « moins de 20 ans » : 52 participants

Parmi eux, plusieurs joueuses et joueurs provenant des 27 écoles des villes de Grenoble et Fontaine, où le jeu est pratiqué comme activité périscolaire.

En parallèle de ce championnat, à l'initiative d'Inseong Hwang, le club de Go de Grenoble a organisé son premier tournoi international TIGGRE - Ellie's Cup. Y étaient notamment présents certains des joueurs professionnels européens, parmi lesquels le russe Ilya Shikshin, champion d'Europe en titre et plusieurs fois champion d'Europe jeune en son temps.

Le club avait également organisé « La semaine du Go », durant laquelle le club était présent pour initier au jeu de Go dans une galerie commerciale proche de l'événement, proposait des activités telles que le « go-escalade » aux joueurs du championnat d'Europe, ainsi que deux conférences de Yumi Hotta, la scénariste du manga «Hikaru no Go », qui avait fait le déplacement pour l'occasion.

La FFG a fait réaliser deux vidéos sur l'événement et a vu la qualification au championnat du monde jeune d'un joueur de la catégorie « moins de 12 ans », ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

1. CHAMPIONNAT D'EUROPE DE PAIR-GO À STRASBOURG

Quelques semaines après le championnat d'Europe des jeunes à Grenoble, la France accueillait un second championnat d'Europe : celui de Pair-Go, le « jeu en paires mixtes ».

Organisé par le club de Go de Strasbourg au sein du conseil régional d'Alsace, ce championnat a vu s'affronter 28 paires mixtes, d'un niveau assez élevé : 12 paires avaient un niveau supérieur ou égal à 1 dan (*niveau du joueur le plus faible dans la paire*).

Cet événement était lui-aussi accompagné d'un tournoi, opposant des joueurs venant d'écoles de la ville où le club intervient.

Les deux championnats d'Europe ont pu bénéficier d'une bonne couverture médiatique, avec des passages à la télévision et des articles dans la presse.

2. CHAMPIONNATS D'EUROPE JEUNE PAR ÉQUIPE

L'équipe de France jeune a participé à la quatrième édition du championnat d'Europe Jeune par Equipe – *European Youth Go Team Championship (EYGTC)*, qui s'est déroulé sur Internet du 11 novembre 2017 au 10 février 2018.

Les participants ont fait l'objet d'une sélection et pour l'ensemble des matchs, 5 joueurs sont présents :

- 1 joueurs en « moins de 20 ans »
- 2 joueurs en « moins de 16 ans »
- 2 joueurs en « moins de 12 ans ».

Dans cette édition, la France a affronté la Roumanie (3-2), la Russie (0-5), l'Ukraine (2-3) et la République Tchèque (4-1), se hissant à la 5^e place et obtient son meilleur résultat dans la compétition.

Joueurs ayant représenté la France :

- Moins de 20 ans : Abdallah Mezouar, Justin Capik, Robin Bonjean
- Moins de 16 ans : Aurélien Morel, Linh Vu Tu, Mateo Langer, Samuel Tessier, Solal Zemor
- Moins de 12 ans : Celeste Entraygues, Cyan Touzot, Lexiang Sun

Dans l'édition précédente (03/12/16 – 28/01/2017), l'équipe de France avait terminée en bas de tableau.

3. CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPE

Dans la 8^e édition du championnat d'Europe par équipe – *Pandanet Go European Team Championship* – l'équipe de France est première du classement au moment de la rédaction du présent rapport.

Dans la phase de qualification, qui se déroule du 26 septembre 2017 au 15 mai 2018, l'équipe de France a d'ores et déjà affronté les équipes suivantes : République Tchèque (4-0), Israël (3-1), Serbie (2-2), Pologne (3-1), Russie (3-1), Roumanie (4-0) et la Hongrie (3-0).

Invaincue et première du groupe A, l'équipe de France est certaine d'être qualifiée pour la phase finale qui se déroulera lors du congrès européen de Pise (Italie), du 27/08/2018 au 11/08/2018.

Dans l'édition 2016/2017, la France avait terminé 5^e du groupe A (*seules les 4 premières équipes sont qualifiées*). En 2015/2016 elle avait terminé 3^e et en 2014/2015 elle était l'équipe championne d'Europe.

4. CHAMPIONNAT D'EUROPE ÉTUDIANT

Valérian Bouette a participé au championnat d'Europe étudiant les 09 et 10 septembre 2017, à Česká Budějovice (République Tchèque) : il termine 3^e.

Faisant ainsi partie des deux meilleurs hommes et deux meilleures femmes de la compétition, il a également été choisi par la fédération européenne – *European Go Federation* – pour participer au championnat du Monde de PairGo 2017.

5. REPRÉSENTANTS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Cette année, de nombreux français ont représenté la France et l'Europe aux championnats du Monde :

- Antoine FENECH : Championnat du Monde de Pair Go
- Fabien LIPS : Championnat du Monde Amateur
- Cyan TOUZOT : Championnat du Monde jeune, catégorie « moins de 12 ans »
- Ngoc-Trang CAO : Championnat du Monde de Pair Go
- Valérian BOUETTE : Championnat du Monde étudiant de Pair Go

Sur le plan international, la France a également été représentée par :

- Thomas DEBARRE : Coupe du premier ministre de Corée

6. CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE – COUPE MAÎTRE LIM

Le championnat de France par équipe – dit *Coupe Maître Lim* – désigne le club champion de France.

Une première phase de sélection, au sein des ligues s'est déroulée :

- 20/05/17 : Ligue Rhône-Alpes (*Grenoble*)
- 16/09/17 : Ligue Île-de-France (*Vaureal*)
- 23/09/17 : Ligue de l'Ouest (*Piriac-sur-mer*)
- 23/09/17 : Ligue du Sud-Ouest (*Langon*)
- 21/10/17 : Ligue de Normandie (*Rouen*)

Le tour final a eu lieu les 4 et 5 novembre à Toulouse avec le résultat suivant :

1. Grenoble 1
2. Rennes
3. Strasbourg

7. CHAMPIONNATS DE FRANCE

En individuel, divers championnats de France ont été organisés :

Championnat de France Open	Jiaxin GAO
Championnat de France Amateur	Benjamin DREAN-GUAINAÏZIA
Champion de France de Pair-Go	Benjamin DREAN-GUAINAÏZIA Milena BOCLE
Champion de France Féminin	Ariane OUGIER
Champion de France « moins de 20 ans »	Ariane OUGIER
Champion de France « moins de 16 ans »	Samuel TEISSIER
Champion de France « moins de 12 ans »	Lexiang SUN
Champion de France vétérans	Laurent GIGAREL

8. AUTRES COMPÉTITIONS

De nombreuses compétitions ont été organisées par les clubs et ligues : challenge de ligue, tournois, championnat de club, ...

Toutes les compétitions confondues, cela représente près de 200 événements comptabilisés à l'échelle française de Go.

9. CONGRES NATIONAL JEUNE (CNJ)

Du 21 au 27 octobre 2017, 43 jeunes ont participé au congrès national jeune organisé à Lans-en-Vercors.

Événement majeur du Go en France, il rassemble des joueurs venus de toute la France, dont les membres de l'équipe de France jeune, dans le but de faire progresser leur niveau au Go.

Chaque jour des cours sont animés par les pédagogues – parmi lesquels, In-Seong Hwang (8dan, pédagogue FFG) – et se termine par un tournoi : la coupe Hikaru, très appréciée des participants.

Véritable championnat de France jeune « bis », les vainqueurs ont été pour cette année :

- Catégorie « moins de 20 ans » : Ariage Ougier
- Catégorie « moins de 16 ans » : Linh vu Tu
- Catégorie « moins de 12 ans » : Anthony Mobasher

Pour la FFG, cet événement est important tant par le public (*les jeunes*) que par les moyens mis en œuvre pour l'organiser. S'il est moins important, en nombre de participants, que le Congrès National de Go, l'encadrement de groupes de jeunes impose des contraintes qui rendent parfois difficile son organisation.

Son organisation implique donc l'ensemble des acteurs de la FFG : plusieurs réunions du bureau fédéral y ont été spécifiquement dédiées, un travail en amont important est réalisé par l'équipe d'organisation et certaines ligues ou clubs ont participé aux frais de certains de leurs membres.

La FFG tiens également à remercier Dominique CORNUEJOLS (*présidente du club de Grenoble*), qui a accepté d'assurer la direction de ce stage.

10. ÉQUIPE DE FRANCE JEUNES

Comme en 2016, l'équipe de France Jeunes s'est organisée en deux sessions sur l'année scolaire avec une phase de sélection en octobre d'une vingtaine de jeunes. Quatre jeunes ont également été sélectionnés et invités en Corée par la KBA (*Korean Baduk Association*) à l'été 2017.

11. GO SCOLAIRE

Le recensement (activités sur l'année scolaire 2017-2018) n'a pas encore été fait à la date de l'assemblée générale.

En 2017, comme en 2016, les activités scolaire pour lesquelles la FFG établit en direct des conventions et rémunère des animateurs se concentre principalement sur deux villes Strasbourg et Villeurbanne.

Un contact a été établi avec l'Éducation Nationale pour l'établissement d'une convention.

12. CONGRÈS NATIONAL DE GO (CNG)

Le congrès national de Go – nouvelle appellation du traditionnel « stage d'été » – s'est déroulé du 8 au 22 juillet 2017 à Piriac-sur-mer, avec le soutien de DeepMind – la filiale de Google ayant développé AlphaGo.

Chaque jour, les participants ont pu bénéficier des enseignements de plusieurs pédagogues de haut niveau, ainsi que des commentaires de ces mêmes pédagogues sur les parties jouées lors du tournoi se déroulant sur chacune des deux semaines et le week-end. Deux joueurs professionnels étaient présents : Maître Taguchi (1 dan professionnel) et Maître Hayashi (6 dan professionnel).

La fréquentation a été bonne avec une moyenne de 74 stagiaires (hors accompagnants, équipe et invités) sur les deux semaines et avec un total d'environ 180 participants tout confondu.

En marge de ces événements, un conseil d'administration de la FFG et les participants ont également pu voir le film *The Surrounding Game*, en avant-première et en présence des réalisateurs.

Le CNG est pour la FFG le principale événement en terme de budget mais surtout, le « stage » est depuis des années l'un des haut lieu de la vie du Go en France.

13. FORMATION ARBITRAGE ET ORGANISATION DE TOURNOI

Une formation à l'*arbitrage et organisation de tournoi* a également été organisée, sur le lieu du stage, par Arnaud Knippel (arbitre EGF).

Il s'agit de la deuxième formation de ce type organisé par la FFG, dans le but de favoriser et d'améliorer la pratique du go en compétition.

14. FORMATION ANIMATEUR (NIVEAU 1)

Une formation à l'animation (niveau 1) a été organisé à Grenoble les 16 et 17 décembre 2017, au cours de laquelle 12 animateurs ont pu être formés.

Cette formation a pour but de délivrer les connaissances nécessaires à l'initiation au jeu de Go dans le cadre d'un salon ou d'une activité d'initiation en milieu scolaire.

Une autre formation était prévue à Bordeaux, à l'attention d'animateurs intervenant en bibliothèque ou médiathèque ; mais elle n'a pu être organisée pour raison logistique.

En 2017, la FFG a pu bénéficier d'une subvention du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), ce qui a permis de faciliter la prise en charge des frais afférents à l'organisation.

15. ANIMATIONS

De nombreuses animations ont été organisées par les clubs, notamment des initiations en milieu scolaire et la participation à des événements, notamment les salons et festivals (Asie, manga, jeux, ...).

Au calendrier « animations » du site web de la FFG, ce sont pas moins de 50 animations réalisées. La plupart sont des animations récurrentes des clubs et d'autres l'ont été par des clubs créés récemment.

Un site « animations », mis en place en 2016 pour communiquer sur les conférences autour d'AlphaGo, a évolué en 2017 pour référencer des ressources pédagogiques et mettre en avant les événements réalisés.

La FFG a également initié le développement de goban 9x9 magnétique, dont le prototype a été présenté lors du CA de juillet à Piriac-sur-mer et dont les livraisons ont eu au CA d'Orsay, en janvier 2018.

16. PAGE FACEBOOK

Une page Facebook a été mise en place en 2017. Elle a principalement été utilisée comme « réseau de diffusion » des informations présentes sur le site FFG, de manière à améliorer son audience.

Lors de sa mise en place, il a été noté qu'un nombre important de clubs disposaient d'une page Facebook, parfois en lieu et place d'un site web (hébergé ou non sur jeudego.org).

En fin d'année 2017, certaines informations en provenance des pages des clubs ont été relayées sur la page FFG.

17. CHAÎNE YOUTUBE

Principalement dans le but de diffuser les vidéos réalisées à l'occasion du championnat d'Europe des jeunes à Grenoble, de nombreux contenus existant sur Youtube y ont été référencés – notamment les vidéos consacrées à AlphaGo et la promotion des clubs et joueurs dans les médias.

Les autres vidéos réalisées par la FFG y ont été transférées et certains contenus réalisés par les clubs ont été mis en avant – notamment les « cours pour débutant » du club de Niort.

18. SITE FFG

En plus des billets de la revue française de Go, le site a évolué pour relayer également dans le fil d'actualité du site FFG, les articles publiés sur le site animations.

Un encadré « agenda (du mois) » a également été rajouté pour indiquer les prochains événements présents au calendrier.

Ces évolutions du site font suite à une réflexion initiée sur les outils de communication (au sens large) mis en œuvre par la FFG et qui a donné lieu, début 2018, à une réunion sur le sujet.

19. REVUE FRANÇAISE DE GO (RFG)

Le site web de la RFG, véritable blog francophone du Go, a vu le nombre et la qualité des billets publiés s'améliorer. Cela fait suite au travail de nouveaux rédacteurs, notamment Benjamin Dréan-Guaināzia qui a commenté les différentes rencontres de l'équipe de France.

Pour la revue papier, les 3 numéros prévus ont pu être publiés – grâce au travail de Jean-Pierre Lalo (*président du club de Rouen, rédacteur en chef et maquettiste de la revue*) et au travail de nouveaux rédacteurs.

La RFG est également l'un des budgets importants de la FFG, certains rédacteurs étant rémunérés. Ce budget est également revenu à un état « stable », après quelques numéros de retard, années sans abonnement et provisions importantes.

La revue est également l'une des activités bénéficiant d'annonceurs, par le biais de la bannière présente sur le site et grâce aux publicités publiées dans la revue (papier et PDF).

ANNEXE H. LISTE DES POSTULANTS AU CA 2018

Fédération Française de Go
B.P. 95 - 75262 PARIS Cedex 06
site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>



Liste des postulants au CA FFG 2018

Suite à un appel à candidatures auprès de tous les licenciés FFG, voici la liste des personnes se présentant à l'élection du CA FFG de 2018 :

- Chantal GAJDOS, présidente sortante, se présentant à nouveau à la présidence
- Arnaud KNIPPEL, vice-président sortant
- Luc RONAYETTE, secrétaire adjoint sortant
- Clément BENI, secrétaire adjoint sortant
- Fabien LIPS, administrateur sortant
- Dominique CORNUEJOLS, administrateur sortant
- Claude BRISSON
- Fleur DEVOUASSOUX
- Gilles HAUQUIN

Le 17 février 2018
Laurent COQUELET,
Secrétaire FFG.

ANNEXE I. PRÉVISIONNELS 2018 ET 2019

(page suivante)



Thèmes	Affectation	Réalisé 2017			Prévisionnel 2018			Prévisionnel 2019		
		Rec. 17	Dép. 17	Solde 17	Rec. 18	Dép. 18	Solde 18	Rec. 19	Dép. 19	Solde 19
Somme Licences		21 325		21 325	26 800		26 800	26 800		26 800
EGF/IGF et autres partenaires	EGF		1 200			1 200			1 200	
	IGF		388			300			300	
	Frais de représentation		289			500			500	
Somme EGF/IGF			1 877	-1 877		2 000	-2 000		2 000	-2 000
Administratif	Divers	92	803	-711		1 000			1 000	
	Assurance		2 440			2 300			2 300	
	Déplacements A.G. & C.A.		2 324			3 000			3 000	
	Banque et compte Paypal		400			450			450	
	Produit financier	32			100			100		
	Stockage Matériel	630	1 298	-668		450			450	
	Vente de matériel	1 268	1 268	0	1 000	1 000	0	1 000	1 000	0
Somme administratif		2 022	8 532	-6 511	1 100	8 200	-7 100	1 100	8 200	-7 100
Permanent	Rémunération/Congés payés		20 742			20 000			20 000	
	Charges sociales		5 195			5 500			5 500	
	Charges administratives		0			0			0	
	Provision emploi Inseong	1 912								
	Recettes extérieures	22 126			22 700			22 700		
	Pédagogie pour FFG	1 899			2 800			2 800		
Somme Permanent		25 937	25 937	0	25 500	25 500	0	25 500	25 500	0
Communication	Revue Française de Go	8 132	-480	8 612	4 700	8 000	-3300	4 700	8 000	-3300
	Site Web FFG		720			720			720	
	Salons, conférences, communication		121			300			300	
	Affiches et flyers		0			300			300	
	Événements		800			800			800	
	T-shirt et goodies		0			280			280	
Somme Communication		8 132	1 161	6 971	4 700	10 400	-5 700	4 700	10 400	-5 700
Pédagogie et formation	Stage d'été	64 035	61 911	2124	53 000	51 000	2000	53 000	51 000	2000
	Provision stage d'été		0			850			850	
	Pédagogie cours internet		0			0			0	
	Stages animations	810	1 019	-209	4 650	6 150	-1500	4 650	6 150	-1500
	Stage arbitrage et organisation		0			50			50	
	Documents et matériel pédagogiques		0			300			300	
	Développement go scolaire		0			1 200			1 200	
Somme pédagogie et formation		64 845	62 931	1 914	57 650	59 550	-1 900	57 650	59 550	-1 900
Jeunes	Congres national jeunes	12 766	11 386	1380	14 300	15 000	-700	14 300	15 000	-700
	Équipe France jeunes		1 789			2 000			2 000	
	Subventions école de go		1 000			700			700	
	Orga championnat France jeunes		459			400			400	
	Lots championnat jeunes (invitations stage jeune)		960			1 020			1 020	
	Déplacements		0			800			800	
	Divers (administration, représentation)		527			180			180	
Sommes Jeunes		12 766	16 121	-3 355	14 300	20 100	-5 800	14 300	20 100	-5 800
Somme go scolaire et animateurs		8 935	8 797	138	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0
Organisation Compétitions FFG	Open de France		85			300			300	
	Finale championnat de France		300			300			300	
	Coupe Maître Lim		266			200			200	
	Pair go France		0			200			200	
	Championnat Vétérans		0			0			0	
Dotation des compétitions	Prix Open de France		1 100			1 100			1 100	
Subventions autres compétitions	Championnat d'Europe jeune 2017		500							
	Championnat d'Europe pairgo 2017		300							
	Tournoi de Paris		500			0			0	
Somme organisation compétitions			3 051	-3 051		2 100	-2 100		2 100	-2 100
Déplacement compétitions	Déplacement championnat européen femmes		0			300			300	
	Déplacement championnat pairgo européen		0			200			200	
	Déplacement championnat européen par équipe		0			0			0	
	Déplacement championnat européen étudiant		0			0			0	
	Déplacement championnat du monde amateur		529			600			600	
	Déplacement championnat du monde de pairgo		500			500			500	
	Coupe Premier Ministre de Corée		499			600			600	
	Déplacement championnat du monde jeunes		400			0			0	
Somme déplacement compétitions			1 927	-1 927		2 200	-2 200		2 200	-2 200
TOTAL		143 961	130 333	13 628	140 050	140 050	0	140 050	140 050	0

ANNEXE J. POINT SUR LES LICENCES AU 11 MARS 2018

L'année **2017** s'est terminée au 31 décembre avec **1379 licences**.

Ce nombre représente une **baisse de 0,4%** du nombre de licences par rapport à l'année 2016 qui en comptait 1385.

Pour 2018, la prise de licence a commencé dans la plupart des ligues à partir du mois de septembre 2017.

Cette année, la prise de licence est en forte diminution au **11 mars 2017**, le nombre de **1110 licences, ce qui laisse présager une diminution de 15%**. Le taux de **femmes** est de **12,6%**
 C'est un peu moins bien que l'année passée...

A titre de comparaison, **l'an dernier à la même date** nous en étions à **1279 licences**. Cette année, nous avons 145 Licences Loisir.

Le nombre de clubs en 2017 reste semblable avec 90 clubs.

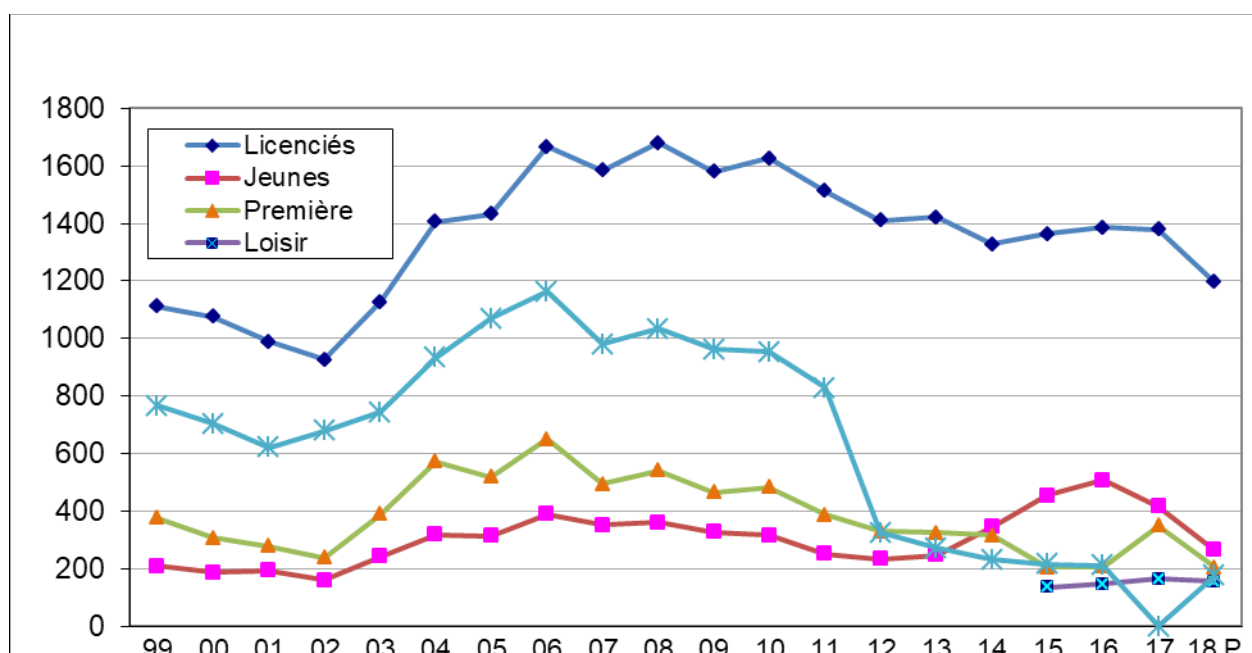
Le tableau ci-dessous donne l'évolution du nombre de licenciés dans les ligues ces dernières années, le nombre de licences et le taux de reprise au 11 mars 2018. La dernière colonne du tableau tente de faire une projection du nombre de licences par ligue d'ici la fin d'année 2018 en se basant sur le taux de reprise en 2017 après le 8 mars 2017.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018(au 11/03)	Reprise	Proj 2018
Ligue Rhône-Alpes	232	238	221	186	170	157	176	202	212	194	256	172	67.2%	185
Ligue Ile de France	582	560	524	569	484	412	417	366	336	361	341	302	88.6%	326
Ligue de l'Ouest	168	180	174	226	210	179	172	188	234	251	185	163	88.1%	176
Ligue de Normandie	72	64	43	48	48	68	78	45	49	45	52	43	82.7%	46
Ligue du Sud-Ouest	160	202	185	199	190	184	185	167	177	162	176	157	89.2%	169
Ligue du Centre	62	69	63	87	92	95	93	76	96	102	94	72	76.6%	78
Ligue Méditerranée	124	163	174	156	168	178	173	167	161	163	177	117	66.1%	126
Ligue de l'Est	110	140	115	89	87	83	65	65	67	66	72	56	77.8%	60
Ligue du Grand Nord	65	57	80	68	63	54	62	46	31	42	26	28	107.7%	30
	1575	1673	1579	1628	1512	1410	1421	1322	1363	1386	1379	1110	80.5%	1197

Le tableau ci-dessous donne les chiffres de ces 20 dernières années, les chiffres de 2018 au 11 mars ainsi qu'une projection en fin d'année 2018.

Ci-dessous, la même chose en graphique avec la projection de fin d'année 2018.

Licences FFG				Revue Française de go				
	Licenciés	Jeunes < 18 ans	Première Licence	Jeunes <16ans	Loisir	Total RFG	Reves Licenciés payants	Revue Magasins +Abonnés
1999	1111	209	375			767	392	
2000	1077	187	306			703	397	
2001	990	193	277			621	344	
2002	927	160	237			678	441	
2003	1127	243	390			744	354	
2004	1405	318	571			934	363	
2005	1,432	314	519			1070	551	
2006	1,667	389	650			1162	512	
2007	1,584	351	494			979	485	118
2008	1,681	361	540			1033	493	118
2009	1,580	326	466			963	497	82
2010	1,626	315	483			953	470	54
2011	1,513	252	387			829	442	52
2012	1410	233	330			1,159	0	55
2013	1,421	247	324			271	271	40
2014	1,327	241	315	103		232	232	22
2015	1363	244	205	210	135	216	216	23
2016	1386	275	207	233	146	227	227	23
2017	1379	267	349	150	165	0	0	23
2018 P	1197	173	205	92	156	175	175	22
2018(au 11/03)	1110	160	190	85	145	162	162	22



ANNEXE K. ANALYSE LICENCES JEUNES ET ÉTUDIANTS

Proposition de modification du tarif de licence < 18 ans en < 20 ans

Motivations :

- 1) Le découpage actuel < 12, < 16 et < 18 ans n'est pas régulier
- 2) Le nombre de licences < 18 ans est faible par rapport au nombre de licences < 16 ans et < 12 ans
- 3) Le nombre de licences étudiant dont l'âge est compris entre 18 et 20 ans est faible également
- 4) Si on change, le nombre de licences < 20 ans serait comparable au nombre de licences < 16 ans et < 12 ans
- 5) Sans modification des parts FFG des licences l'impact financier de ce changement est marginal
- 6) Il est toujours possible de proposer à l'AG 2018 de modifier les parts FFG des licences 2019
- 7) Il y a 3 catégories de jeunes pour le championnat d'Europe (U12, U16 et U20) et cela permettrait "d'y coller"

Exemple dans le tableau ci-dessous pour 2017 *

	Nb licence	Part FFG
Jeunes		
< 12 ans au 1er janvier 2017 **	145	2 €
< 16 ans au 1er janvier 2017	84	5 €
< 18 ans au 1er janvier 2017	31	10 €
Etudiants	193	15 €
Dont étudiants > 18 et < 20 ans au 1er janvier 2017	39	
Ecart financier si modif < 18 ans en < 20 ans		195 €

* Les chiffres ne prennent en compte que les licences qui sont à l'état "Validé" à la date de cette étude. Les autres états (expiré, saisie en cours, attente de validation, partiellement validé) ne sont pas pris en compte. Ces chiffres peuvent donc varier un peu d'ici à la fin de l'année 2017 en fonction du traitement des bordereaux.

** : Le nombre de licences < 12 ans a été cette année très fortement influencé par la prise de licences massive des jeunes grenoblois initiés dans les écoles primaires de l'agglomération qui souhaitent participer au championnat européen des jeunes (EYGC) qui s'est déroulé à Grenoble du 18 au 20 février 2017. Il est certain que sans cela le nombre de licences < 12 ans aurait été moitié moindre.

Luc Ronayette
10 octobre 2017

ANNEXE L. PROPOSITION DE FORMULE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS (version du 31 janvier 2018)

Préambule :

Ces propositions de modification du règlement du championnat de France des clubs font suite à de nombreuses discussions menées avec des joueurs attachés à cette compétition et souhaitant l'améliorer en pointant différents inconvénients du règlement actuel. Voici quelques uns des points qui ont été soulevés lors de ces discussions :

- Certains clubs souhaiteraient participer à la phase finale de la compétition mais se heurtent chaque année à la limitation du nombre de clubs qualifiés par ligue.
- A l'inverse certains clubs ont la possibilité d'aligner plusieurs équipes lors de la phase finale. Il est important de ne pas « léser » ces clubs dynamiques mais il faut adapter la formule de la compétition pour en renforcer l'aspect « championnat des clubs ».
- Certaines ligues ne peuvent organiser des tours régionaux et une plus grande souplesse au niveau de la désignation des qualifiés pourrait être précisée dans le règlement.
- Les joueurs ont pointé lors de la dernière édition une compétition trop fatigante avec une ronde le samedi soir ne permettant pas d'envisager un autre programme pour la soirée.

Avant de découvrir les trois propositions (deux nouvelles et une troisième avec trois modifications mineures), je tiens à apporter certaines précisions liées à l'organisation du tour final.

- Quelle que soit la formule adoptée, le règlement précisera que le club organisateur pourra aligner une équipe qualifiée d'office (ce qui n'était pas précisé dans le règlement actuel).
- Dans le cas d'un maintien d'une formule à 5 rondes avec le même temps de jeu, on peut envisager de démarrer le tournoi plus tôt (midi) le samedi pour que la 3^{ème} ronde soit terminée à 21h.
- Le club organisateur peut exiger de connaître la liste des participants une ou deux semaines avant la compétition (en particulier si la proposition 1 est adoptée) afin de pouvoir communiquer plus facilement avec la presse notamment.

Voici donc les deux nouvelles propositions de formules. La troisième est le maintien de la formule actuelle avec modifications mineures. Je propose à chaque club de m'indiquer la proposition qui a sa préférence par mail à l'adresse : competition@jeudego.org

Merci de classer néanmoins les trois propositions dans votre ordre de préférence et de préciser pour la proposition 1 si vous préférez le choix 1 ou le choix 2 et pour la proposition 3 les modifications que règlement que vous approuvez.

N'hésitez pas à commenter votre choix ou à émettre des suggestions. A l'issue de la consultation, je rédigerai avec l'appui du bureau une proposition de règlement dont l'approbation sera soumise au vote lors de l'AG.

Proposition 1 : Deux divisions.

1^{ère} division : Six équipes s'affrontent en 5 rondes. Système round-robin.
Le vainqueur est désigné champion de France des clubs.

2^{ème} division : Les autres équipes s'affrontent dans un système suisse en 5 rondes.
Le vainqueur est désigné champion de France de deuxième division.

- Choix des six équipes :

Les six équipes sont issues de six clubs différents.

- a. La 1^{ère} année (2018) : Les cinq premiers du championnat 2017 (Grenoble, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Jussieu) et une équipe qualifiée à l'échelle de niveau (niveau moyens des quatre meilleurs joueurs de l'équipe présents à la phase finale.)
- b. A partir de l'année suivante :
 - les trois premiers de la 1^{ère} division de l'édition précédente.
 - le champion de 2^{ème} division de l'édition précédente (s'il s'agit de l'équipe B d'un club figurant parmi les trois premiers de division 1, on choisira son dauphin et ainsi de suite).
 - deux équipes choisies à l'échelle de niveau.

Le choix de deux équipes à l'échelle de niveau permet d'assurer un niveau de compétition élevé, permet aussi à un club ayant de nouveaux joueurs forts ou à un club n'ayant pas pu se déplacer une année de pouvoir directement lutter pour le titre.

Un club qualifié peut renoncer à participer à la première division, faute d'équipe présente ou de joueurs de niveau suffisant. Il est remplacé par un troisième qualifié à l'échelle de niveau et ainsi de suite.

- Composition de la deuxième division :

- a. Choix 1 :

Toutes les équipes souhaitant participer à la compétition sans limitation de nombre d'équipes par club. Si le nombre d'équipes présentes à l'édition 2018 est compris entre 8 et 16, on pourra aisément utiliser un système suisse similaire au système utilisé les années précédentes. Si le nombre d'équipes est plus important, une barre MacMahon peut être instaurée. Si une année, la compétition rencontre un grand succès, on peut envisager la création d'une deuxième division sur le modèle de la première et placer les autres équipes dans une troisième division.

- b. Choix 2 :

Conservation des tours de qualifications régionaux selon le modèle suivant :

Ligue ayant un nombre de licenciés inférieur à 200 : 2 qualifiés.

Ligue ayant un nombre de licenciés supérieur ou égal à 200 : 3 qualifiés.

(Dans ce deuxième cas, on doit statuer si les équipes qualifiées à l'échelle de niveau pour la première division doivent s'être au préalable qualifiées par un tour régional).

Cette proposition 1 permet la création d'un véritable championnat de France des clubs, similaire à ce qui se fait dans la plupart des disciplines sportives avec un haut niveau de compétition et sans aléas liés aux tirages, à la présence de plusieurs équipes d'un même club, etc. La division 2 garde un niveau relevé de compétition, présente un enjeu avec la création d'un nouveau titre et la possibilité de se qualifier pour la 1^{ère} division et permet à un maximum d'équipes de participer.

Si le choix 1 est adopté, les ligues tenant à leur championnat régional peuvent le maintenir, permettant la désignation d'un champion de ligue. On peut aussi envisager de créer des championnats régionaux basés sur les nouvelles régions administratives et avoir ainsi plus de poids lors de démarches auprès des conseils régionaux pour des obtentions de subventions notamment.

Si le choix 2 est adopté, les ligues sont libres de choisir la façon de désigner leurs qualifiés régionaux. Une date limite sera fixée pour que le président de ligue communique les qualifiés au responsable compétitions.

Proposition 2 : Davantage de participants, des parties plus rapides.

Le tour final du championnat de France des clubs se déroule selon un système suisse en **six rondes**.

Le temps de réflexion est de 45 minutes par joueur, mort subite ou de 40 minutes de temps principal et un byo-yomi de 10 secondes par coup si le club organisateur dispose de pendules adaptées à ce type de byo-yomi.

Les qualifiés pour le tour final du championnat de France des clubs – coupe Maître Lim sont désignés ainsi :

- Les cinq premiers de l'édition précédente dans la limite d'une équipe qualifiée par club (si deux équipes d'un même club figurent parmi les qualifiés, le 6^{ème} sera qualifié pour l'édition suivante et ainsi de suite).
- Les qualifiés issus des tous régionaux.

Les ligues sont libres de choisir le mode de qualification de leurs représentants. Le président de chaque ligue indiquera les équipes qualifiées au responsable compétitions en respectant les critères suivants :

- Les équipes qualifiées sont issues de clubs différents.
- Les ligues ayant un nombre de licenciés inférieur à 200 ont deux équipes qualifiées.
- Les ligues ayant un nombre de licenciés supérieur à 200 ont trois équipes qualifiées.

Cette proposition 2 possède les avantages suivants :

Elle permet à davantage de clubs de pouvoir être représentés. (Les clubs ont encore la possibilité d'avoir deux équipes qualifiées : une via l'édition précédente et une par le tour régional).

L'aspect « championnat de France » est renforcé par la plus grande diversité des clubs représentés.

La compétition est plus « conviviale ». Les parties sont moins longues. Les joueurs rencontrent davantage d'adversaires. La soirée du samedi peut être « libérée ».

Proposition 3 : Formule actuelle avec ou sans modifications.

Les points 2-2 et 2-3 du règlement actuel seront réécrits en tenant compte (ou non) des modifications suivantes.

- **Modification 1 :**
Les équipes ayant terminées aux cinq premières places sont qualifiées d'office pour l'édition suivante.
Deux équipes d'un même club ne peuvent pas être qualifiées d'office (si deux équipes d'un même club figurent parmi les qualifiés, le 6^{ème} sera qualifié pour l'édition suivante et ainsi de suite).
- **Modification 2 :**
Les ligues sont libres de choisir le mode de qualification de leurs représentants. Le président de chaque ligue indiquera les équipes qualifiées au responsable compétitions.
- **Modification 3 :**
Les ligues dont le nombre de licenciés est inférieur à 200 ont une équipe qualifiée pour le tour final.
Les ligues dont le nombre de licenciés supérieur ou égal à 200 ont deux équipes qualifiées pour le tour final.
Ces équipes doivent être de clubs différents.